



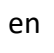
**SECTEUR RETRAITE COMPLEMENTAIRE  
& INSTITUTIONS DE PREVOYANCE**

**NEGOCIATION SALAIRE 2019  
QUAND LES EMPLOYEURS FONT PREUVE D'INNOVATION...  
...POUR SURTOUT NE RIEN DONNER !**

Le 15 février dernier, les négociateurs de la branche étaient réunis pour une nouvelle séance sur la **négociation des salaires 2019**.

**La CFDT avait émis, lors de la première séance, des propositions ambitieuses** pour les salariés de la branche, rappelant notamment que nombre d'entre eux, ou plus précisément nombre d'entre elles, ne réussissait même pas à vivre correctement de leur salaire et étaient potentiellement bénéficiaires de la prime d'activité... **Inacceptable alors que nous défendons le pouvoir de vivre et la juste reconnaissance du travail !**

**La CFDT avait été ferme lors de cette première séance et avait demandé :**



-  3 % d'augmentation des RMMG pour rattraper la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation
-  Une prime exceptionnelle pour l'ensemble des salariés afin de reconnaître l'investissement de chacune et chacun dans un contexte particulièrement difficile (Mise en place de la DSN, économies demandées par l'AGIRC-ARCCO, réorganisations et modification des conditions de travail...)
-  Des mesures concrètes et chiffrées dans le cadre de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes alors que l'on constate des écarts de rémunérations encore conséquents et que les femmes stagnent littéralement en classe 3 et 4.

Nous espérons sincèrement trouver l'association d'employeurs au rendez-vous sur ces propositions, certes ambitieuses, mais tout à fait justifiées dans le contexte actuel.

**Pourtant la dernière séance de négociation s'est transformée en véritable mascarade !**

Cette année, nos employeurs non contents d'utiliser des critères qui fluctuent selon leurs objectifs, ont fait preuve d'une déloyauté rarement égalée : entre langue de bois et tergiversation face aux chiffres, il leur aura fallu presque deux heures pour annoncer que les salariés n'auraient rien ou presque.

**Les propositions qui nous ont été faites, par les employeurs, lors de cette seconde séance se résument à :**

-  L'augmentation des RMMG qui sont en dessous du SMIC (elles sont cette année au nombre de 4 !) à la hauteur de celui-ci
-  Une augmentation générale des RMMG de 0,5%

**Des propositions très en dessous de nos demandes et qui accentuent le tassement des RMMG à hauteur du SMIC !**

Au-delà de la conjoncture économique, ils s'abritent derrière les augmentations individuelles comme si ces dernières étaient la preuve indubitable des rattrapages de pouvoir d'achat. **La CFDT conteste fermement cette vision des choses** et demande depuis le départ que les augmentations individuelles ne soient pas prises en compte dans les calculs. Comment peut-on confondre augmentations générales qui servent à rattraper le pouvoir d'achat et augmentations individuelles qui servent à reconnaître les déroulements de carrières et l'investissement personnel ? **Si ce n'est à dire que les déroulements de carrière et la reconnaissance individuelle n'existent plus et que l'on est rentré dans l'aire du « travailler plus et mieux pour gagner la même chose ».**

**Si les employeurs ne contestent pas les économies faites grâce au CICE et autres exonérations de charges au cours de l'année - la CFDT les a chiffrés à 50 millions d'euros - ils ne souhaitent pas consacrer de budget conséquent à cette négociation salaires... car les RMMG actuelles ne sont plus un dispositif adapté et qu'il faut les renégocier dans le cadre des classifications.**

**La CFDT dénonce fermement ce « chantage aux classifications »** d'autant que nous nous sommes posés comme un acteur responsable et volontaire dans le cadre de cette renégociation qui s'est ouverte il y a déjà plus d'un an.

**La CFDT défend des parcours professionnels lisibles pour l'ensemble des salariés.** La future classification devra permettre des progressions de carrière et des évolutions salariales, des passerelles entre les métiers et une clarification du contenu des emplois en lien avec la rémunération. **L'enjeu est majeur pour la juste reconnaissance du travail de chacune et chacun...**

Mais si la renégociation de l'annexe 4 n'a pas avancé ce n'est pas du fait des organisations syndicales mais bien des employeurs qui tardent à donner les éléments chiffrés et concrets que nous réclamions dès le départ. **Comment pouvons-nous négocier sereinement sans savoir où nous allons, y compris d'un point de vue budgétaire !**

Aujourd'hui la négociation annuelle sur les salaires est un rendez-vous manqué qui nous laisse un goût amer.

La CFDT appelle les employeurs à réagir **et à annoncer d'ores et déjà le budget qu'ils comptent dédier à la mise en place de la nouvelle classification.**

Au-delà de mesures sur les minimas de branche dignes de ce nom, nous exigeons un geste fort des employeurs. **La CFDT leur demande de réinjecter à minima la totalité des économies réalisées dans le cadre du CICE et des exonérations de charge dans un budget consacré à la classification !**

